



Observatoire de l'Installation Nouvelle-Aquitaine 2018



Enquête auprès des Centres de Formalités des Entreprises



Cette analyse a été réalisée à partir des données recueillies par les Centres de Formalités des Entreprises (CFE) des départements de Nouvelle-Aquitaine, à l'exception de celui de la Vienne. Les données ont été collectées à partir de questionnaires distribués directement aux nouveaux installés lors de leur visite au CFE ou par téléphone ou par retour de courrier.

Avertissement : le questionnaire distribué n'a pas de caractère obligatoire.

Les réponses au questionnaire reposent sur du déclaratif. Ainsi, on observe une hétérogénéité dans la qualité de remplissage des questionnaires. En effet, on observe parfois des incohérences entre les réponses aux différentes questions. Un travail de correction des bases de données a donc été nécessaire.

De plus, certaines questions n'ont pas été renseignées par tous les individus. Ces derniers apparaissent dans notre analyse dans la catégorie « Non renseignée ».

Données Générales

Les 11 départements de Nouvelle-Aquitaine enquêtés comptent **2 238 inscriptions au CFE**

Dans cette étude, nous nous intéressons uniquement aux nouveaux agriculteurs MSA (ne sont pas retenues les modifications de statut par exemple) et aux installations sans transfert entre époux. Sont donc également exclus ceux dont nous ne disposons pas de l'information sur la caractéristique « transfert entre époux » ou « nouvel exploitant MSA ».

Répartition du nombre d'inscriptions en CFE*, selon le département

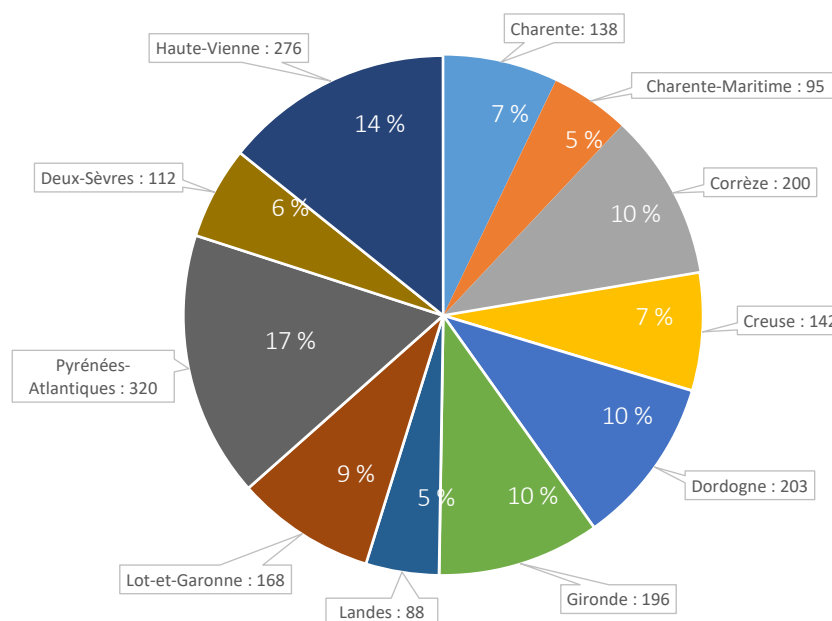
	Ensemble	Transfert entre époux (oui)	Nouvel Exploitant (Non)	Nouvel exploitant hors transfert entre époux
Charente	231	22	70	138
Charente-Maritime	95	Non recensé	Non recensé	95
Corrèze	226	26	Non recensé	200
Creuse	171	5	24	142
Dordogne	222	19	Non recensé	203
Gironde	196	Non recensé	Non recensé	196
Landes	108	40	Non recensé	88
Lot-et-Garonne	204	168	Non recensé	168
Pyrénées-Atlantiques	360	320	Non recensé	320
Deux-Sèvres	112	Non recensé	Non recensé	112
Haute-Vienne	313	13	23	276
Nouvelle-Aquitaine	2 238	613	117	1 938

C'est dans les Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne et Dordogne qu'est recensé le plus grand nombre de nouvelles installations, hors transfert entre époux, tout âge confondu.

Au moins 1 938 nouveaux installés répondent à ces critères en 2018 sur les 11 départements.

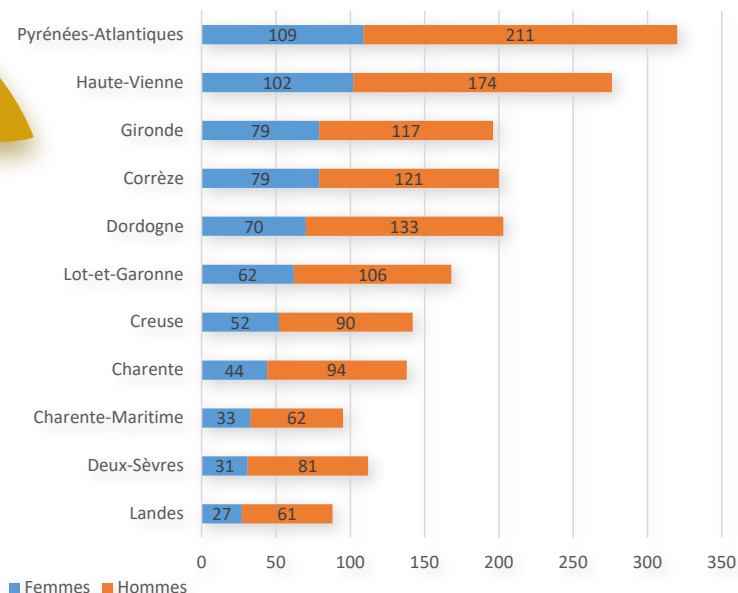
L'ensemble des données qui suivent sont établies sur la base des **1 938 nouvelles installations hors transfert entre époux.**

Répartition départementale des 1 938 nouveaux inscrits CFE en 2018



36 % de femmes nouvellement installées en Nouvelle-Aquitaine

Sur les 1 938 nouvelles inscriptions, il y a en moyenne régionale 36 % de femmes nouvellement installées. En Gironde et en Corrèze, cette proportion atteint les 40 %. En Deux-Sèvres, les femmes représentent 28 % de l'ensemble des nouvelles inscriptions.



37 ans, l'âge moyen des nouveaux installés en Nouvelle-Aquitaine

Il existe une différenciation selon le sexe : l'âge moyen d'installation chez les femmes est de 39 ans alors qu'il est de 36 ans chez les hommes.

La répartition globale selon les tranches d'âge est stable par rapport à 2017.

- 67 % des nouveaux installés ont moins de 41 ans et sur cette catégorie l'âge moyen est de 30 ans.
- 17 % ont plus de 50 ans, avec un âge moyen de 60 ans.
- 16 % ont entre 41 et 50 ans et ont un âge moyen de 44,7 ans.
- La répartition entre les hommes et les femmes est différente avec une installation à partir de 41 ans plus importante chez les femmes.

Répartition des NI* (HTEE*)
selon les tranches d'âge (%) et le sexe

	% < 41 ans	% 41-50 ans	% > 50 ans
Nouvelle-Aquitaine	67,4	15,8	16,8
Femmes	63	19	18
Hommes	70	14	16

Répartition des NI* (HTEE*)
selon les tranches d'âge (%)

	% < 41 ans	% 41-50 ans	% > 50 ans
Charente	77,9	10,3	11,8
Charente-Maritime	71,3	21,3	7,4
Corrèze	62,8	19,1	18,1
Creuse	62,6	12,9	24,5
Dordogne	70,0	20,7	9,4
Gironde	64,6	17,9	17,4
Landes	71,3	18,4	10,3
Lot-et-Garonne	70,3	17,0	12,7
Pyrénées-Atlantiques	72,3	11,9	15,7
Deux-Sèvres	80,9	15,5	3,6
Haute-Vienne	52,5	13,8	33,7
Nouvelle-Aquitaine	67,4	15,8	16,8

Au dessus de la moyenne

Pour 77 % les nouveaux installés sont des chefs d'exploitation

Sur les 1 938 nouveaux installés, 82% sont renseignés sur leur statut soit 1 727 NI. Parmi eux, 77 % sont chefs d'exploitation (1 232) et 23% sont cotisants solidaires (361). Dans les Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne, en Gironde, en Haute-Vienne et en Corrèze la part des cotisants solidaires qui s'installent en 2018 est supérieure à 25%.



Au dessus de la moyenne

Répartition des NI* (HTEE*) selon les statuts (%) et le sexe

	% Chef d'exploitation	% Cotisant solidaire	% Renseignés
Nouvelle-Aquitaine	77,3	22,7	82
Femmes	75,0	25,0	81,0
Hommes	78,6	21,4	83,0

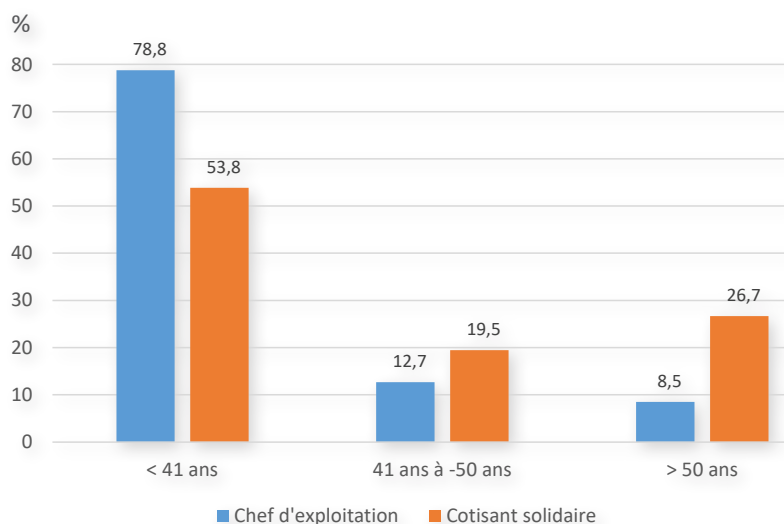
Répartition des NI* (HTEE*) par département selon les statuts (%)

	% Chef d'exploitation	% Cotisant solidaire	% Renseignés
Charente	85,1	14,9	54
Charente-Maritime	98,9	1,1	100
Corrèze	72,4	27,6	96
Creuse	89,9	10,1	70
Dordogne	73,9	26,1	100
Gironde	63,8	36,2	100
Landes	89,2	10,8	84
Lot-et-Garonne	78,4	21,6	74
Pyrénées-Atlantiques	70,8	29,2	98
Deux-Sèvres	100,0	-	100
Haute-Vienne	67,6	32,4	40
Nouvelle-Aquitaine	77,3	22,7	82

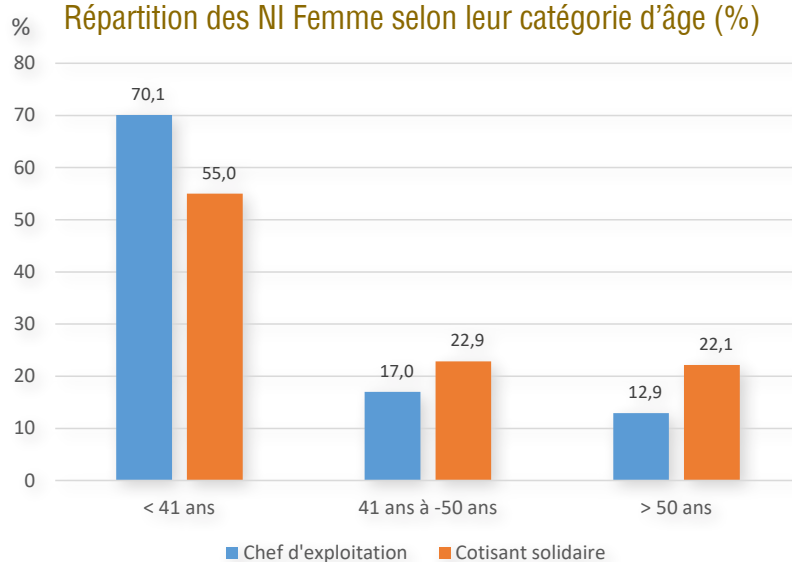
3/4 des nouveaux installés chefs d'exploitations ont moins de 41 ans

- Les 1 232 nouveaux installés en tant que chef d'exploitation, 75% ont moins de 41 ans. Le phénomène est renforcé selon le sexe, puisque 79% des chefs d'exploitation hommes ont moins de 41 ans.
- Les 361 nouveaux installés cotisants solidaires ont à part égale plus ou moins de 40ans. Chez les hommes, 27% qui s'installent cotisants solidaires ont plus de 50 ans.
- Chez les femmes qui s'installent en tant que cotisant solidaire, HTEE*, au delà de 40 ans, il y a une même répartition sur les tranches d'âge 41-50 ans et plus de 50 ans.

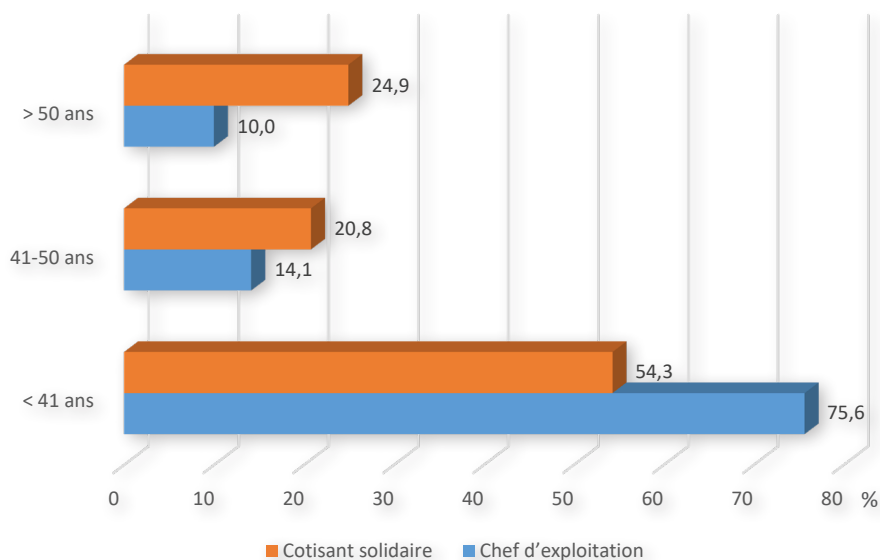
Répartition des NI Homme selon leur catégorie d'âge (%)



Répartition des NI Femme selon leur catégorie d'âge (%)




Répartition des NI hors transfert entre époux selon les tranches d'âges et le statut (%)



40 % des nouveaux installés de 40 ans et moins bénéficient de la DJA

La DJA ne peut être accordée qu'aux NI de moins de 41 ans. Sur ce public, sur les départements de Nouvelle-Aquitaine, 4 fois sur 10, l'installation a bénéficié des aides et de l'accompagnement DJA*. Les Deux-Sèvres se démarquent nettement des autres départements avec près de 6 NI sur 10 de la catégorie d'âge des moins de 41 ans qui ont bénéficié de la DJA. En Charente-Maritime et en Haute-Vienne, moins de 3 éligibles à la DJA sur 10, sur le critère de l'âge, en bénéficient.

Répartition départementale des 40 ans et moins selon qu'ils bénéficient de la DJA

 *Au dessus de la moyenne*

	40 ans et moins		
	% Sans DJA	% DJA	% sur ensemble des NI
Charente	56	47	78
Charente-Maritime	76	24	71
Corrèze	50	45	63
Creuse	60	40	61
Dordogne	58	42	70
Gironde	70	30	64
Landes	50	48	70
Lot-et-Garonne	63	37	69
Pyrénées-Atlantiques	59	41	72
Deux-Sèvres	41	59	80
Haute-Vienne	72	28	53
Nouvelle-Aquitaine	60	40	67

- 41 % des NI de 40 ans et moins n'ayant pas bénéficié de la DJA et qui se sont exprimés invoquent l'absence de diplôme pour expliquer l'installation sans les aides de l'État.
- 72 % des NI de 40 ans et moins ayant bénéficié de la DJA sont passés au PAIT et 27 % ne se sont pas exprimés.
- Quel que soit l'âge, 1/4 des NI non aidés est passé au PAIT, et 1/3 des non aidés de 40 ans et moins.

Répartition des NI hors transfert entre époux selon le cadre familial et le caractère aidé

	DJA	% sans DJA	TOTAL
Nouvelle-Aquitaine	427	1 189	1 646
Hors cadre familial	175	622	797
Cadre familial	282	567	849

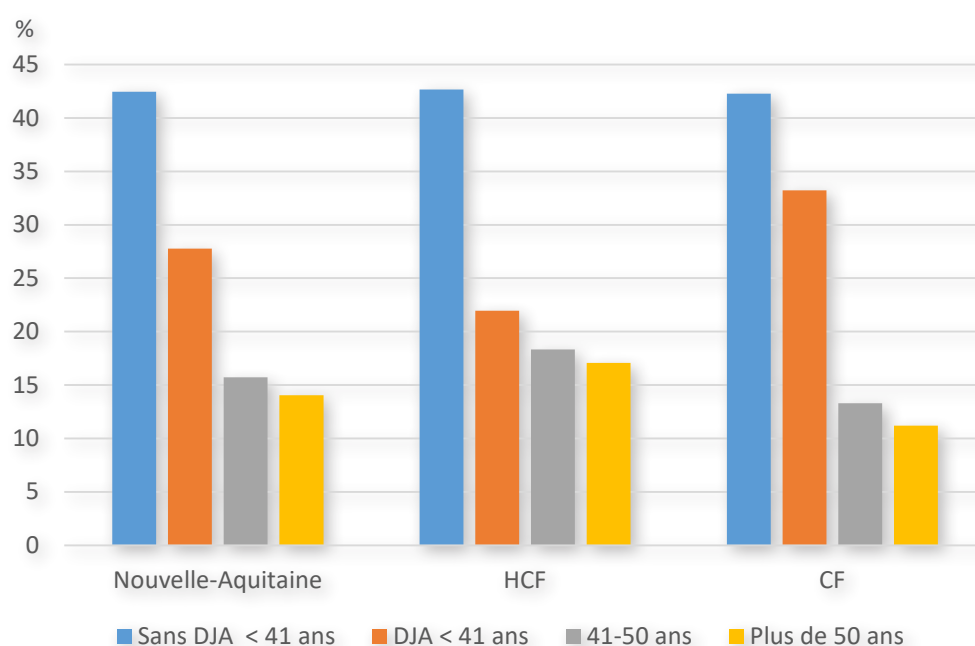
Répartition des NI hors transfert entre époux
selon le cadre familial et le caractère aidé

	HCF*		CF*	
	Sans DJA	DJA	Sans DJA	DJA
Charente	34	0	43	1
Charente-Maritime	21	7	58	9
Corrèze	65	30	57	25
Creuse	67	6	23	29
Dordogne	91	30	51	30
Gironde	83	25	75	13
Landes	29	15	23	15
Lot-et-Garonne	60	13	45	29
Pyrénées-Atlantiques	79	23	121	73
Deux-Sèvres	19	15	40	38
Haute-Vienne	74	11	31	20
Nouvelle-Aquitaine	622	175	567	282

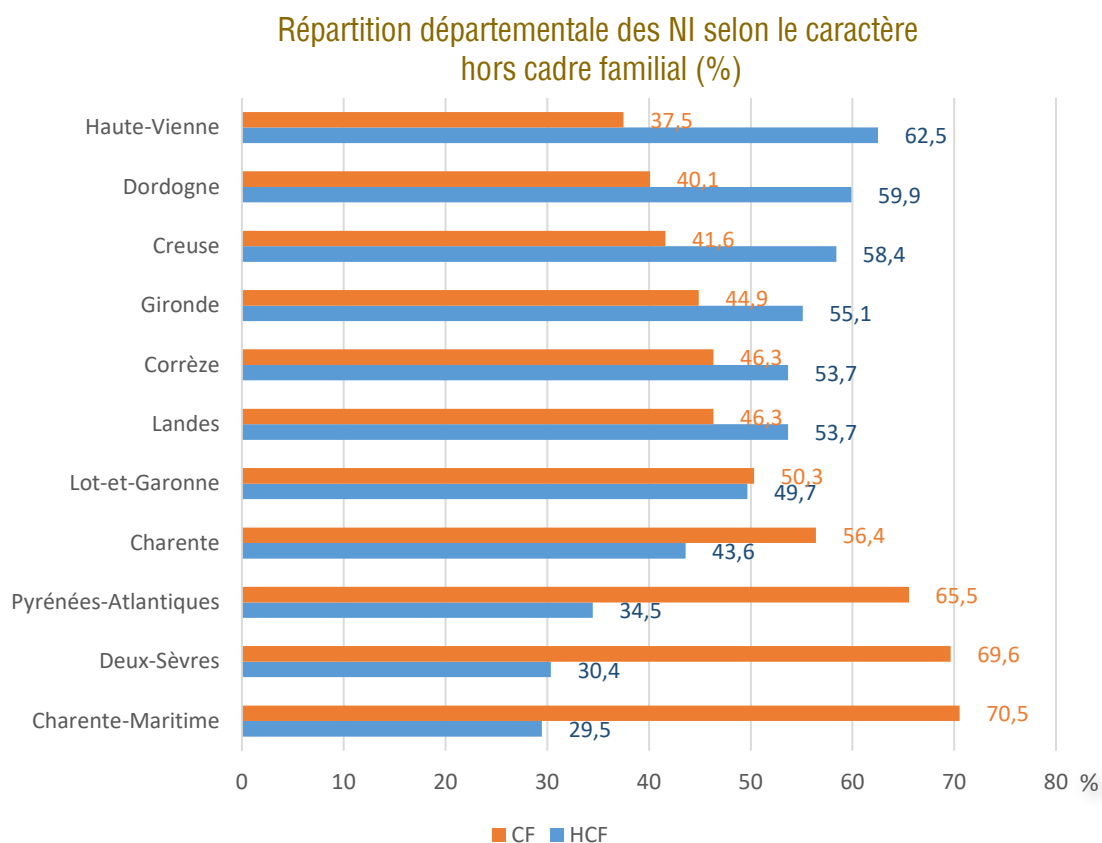
Répartition régionale des nouveaux installés hors transfert entre époux,
selon le cadre familial, les tranches d'âge et le caractère aidé (DJA*)

	% < 41 ans		% 41-50 ans	% > 50 ans	TOTAL
	sans DJA	DJA			
Nouvelle-Aquitaine	42,5	27,8	15,7	14,0	100
Hors cadre familial	42,7	21,9	18,4	17,1	100
Cadre familial	42,3	33,2	13,3	11,2	100

Au dessus de la moyenne



48% des nouveaux installés le sont hors cadre familial



En moyenne, toute catégorie de nouveaux installés confondue, il y a, en 2018, quasiment autant de NI hors cadre familial (HCF) que dans le cadre familial (CF).

- La moyenne des départements masque une disparité départementale importante avec des départements extrêmes : en Dordogne, 6 NI sur 10 sont HCF* alors qu'en Deux-Sèvres, Pyrénées-Atlantiques et Charente-Maritime, moins d'un tiers des NI est HCF.
- Il existe également des spécificités selon les tranches d'âge puisque la part des NI au-delà de 40 ans dans le cadre familial est proportionnellement moins importante.
- Les installations dans le cadre familial sont également plus importantes chez les moins de 41 ans qui s'installent avec la DJA.

Répartition régionale des NI hors transfert entre époux selon le cadre familial et les tranches d'âges

	% < 41 ans	% 41-50 ans	% > 50 ans
Nouvelle-Aquitaine	67,4	15,8	16,8
Hors cadre familial	64,6	18,3	17,0
Cadre familial	75,5	13,3	11,2

Répartition départementale des NI hors transfert entre époux selon le cadre familial, les tranches d'âges et le caractère aidé (DJA)

	% < 41 ans				% < 41-50 ans		% > 50 ans	
	HCF		CF		HCF	CF	HCF	CF
	sans DJA	DJA	sans DJA	DJA				
Charente	21		32	1	8	3	5	8
Charente-Maritime	16	7	35	9	3	17	2	6
Corrèze	38	30	20	25	14	19	13	18
Creuse	33	6	13	29	12	4	22	6
Dordogne	45	30	37	30	29	12	17	2
Gironde	43	25	47	13	18	15	22	13
Landes	15	15	15	15	11	4	3	4
Lot-et-Garonne	33	13	33	29	14	8	13	4
Pyrénées-Atlantiques	48	23	76	73	14	19	17	26
Deux-Sèvres	9	15	28	38	8	9	2	3
Haute-Vienne	39	11	23	20	15	3	20	5
Nouvelle-Aquitaine	340	175	359	282	146	113	136	95

Les enquêtes sont réalisées en ex Aquitaine depuis 2012. Par rapport aux précédentes années, pour ces départements, le nombre d'inscriptions est stable par rapport à 2017 et légèrement supérieur par rapport à la moyenne observée depuis 2012.

Répartition du nombre de nouveaux exploitants hors transfert entre époux, selon le département et l'année

Année	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	TOTAL
2018	203	196	88	168	320	975
2017	205	190	90	178	320	983
2016	182	200	76	192	393	1 043
2015	166	239	99	165	298	967
2014	166	256	95	236	262	1 015
2013	162	225	106	199	253	945
2012	188	153	121	116	210	788
MOY 2012-2018	182	208	96	179	294	959

Une activité principale quasi équilibrée entre productions animales et végétales

52% des installations sont effectuées en productions végétales et **48%** en productions animales.

Cette répartition équilibrée masque des différences :

- le « hors cadre familial » s'installe en moyenne légèrement plus en productions végétales à 55%
- le nouvel installé avec DJA s'installe en moyenne légèrement plus en productions animales à 56%

	Ensemble	Dont HCF	Dont DJA
Productions végétales	942 (52 %)	432	188
Maraîchage	216	162	58
Grandes cultures	209	45	52
Viticulture	177	57	38
Fruits	111	56	31
Fourrages Prairies	67	18	8
Plantes aromatiques et médicinales	39	29	2
Autres cultures	38	19	8
Sylviculture	36	9	0
Polyculture	33	22	4
Horticulture-pépiniériste	16	9	1
Productions Animales	870 (48 %)	350	263
Bovins	303	58	129
Ovins	150	57	53
Equins	116	81	14
Aviculture	93	44	37
Canins / Félines	52	22	0
Apiculture	48	31	4
Caprins	48	33	19
Porcins	16	6	5
Autres élevages	16	7	1
Aquaculture	11	1	0
Héliciculture	9	7	0
Poly élevage	3	0	1
TOTAL renseigné	1 812	782	468

17% des installations sont réalisées en élevage de bovins (303)

2 fois sur 3 lors d'une installation dans le cadre familial (204) et 4 fois sur 10 avec la DJA (129).

	Total des installations	Installations CF	DJA	DJA HCF
Bovins				
Nombre	303	204	129	46
% des installations	17	24,40	28	26

12% des installations sont réalisées en maraîchage (216)

Dans 3/4 des cas lors d'une installation hors du cadre familial (162). Le quart des installations aidées avec la DJA chez les « HCF » est effectué en maraîchage.

	Total des installations	Installations HCF	DJA	DJA HCF
Maraîchage				
Nombre	216	162	58	46
% des installations	12	20,72	13	26

Les nouveaux installés hors cadre familial

s'installent plus particulièrement avec une production principale en cultures maraîchères, soit 21% d'entre eux, contre 12% sur l'ensemble des installations. Dans les élevages, les nouveaux installés HCF sont sous-représentés en élevage bovin (7,4 % des HCF contre 17% de l'ensemble des installations) mais fortement représentés en élevage équin (10% des HCF contre 6,4% de l'ensemble des installations).

Les nouveaux installés ayant le statut de cotisants solidaires

s'installent principalement en maraîchage (19% de l'ensemble des cotisants solidaires) puis en viticulture, en élevage ovin (respectivement 9% de l'ensemble des cotisants solidaires) et en élevage équin (8%).

Glossaire :

- CF : Cadre familial
- CFE : Centre de Formalités des Entreprises
- DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs
- HCF : Hors cadre familial
- HTEE : Hors transfert entre époux
- MSA : Mutualité sociale agricole
- NI : Nouvel exploitant MSA
- TEE : Transfert entre époux

Données du réseau des Chambres départementales d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.
Traitement Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
Financement Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
Edition octobre 2019

